

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3^e séance — 13 juin 2024 - 12 h 30 à 13 h 13

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen

Hybride (Présentiel et visioconférence)

PRÉSENCES :

Membres

Edmond Leclerc — président — Conseiller, district de Buckingham (n° 19)
Bettyna Bélizaire — vice-présidente — Conseillère, district du Plateau (n° 4)
Murielle Laberge — rectrice, Université du Québec en Outaouais (UQO)
François de Bellefeuille — directeur régional Gatineau — Spiria
Sophie Brunet — vice-présidente — Ed Brunet et Associés
Pierre Roberge — chef de la stratégie — Credivera
Sébastien Larose — directeur — MJT Larose

Secrétaire

Élaine Déry — coordonnatrice aux comités et commissions – Direction générale

Ressources internes

Isabelle Veilleux — directrice, Bureau du développement économique
Véronique Martin — coordonnatrice de projets, Bureau du développement économique
Nicolas Greugny — coordonnateur de projet – Bureau du développement économique
Marianne Strauss – Directrice territoriale – Direction des centres de services
Catherine Bellemare — directrice territoriale – Centre de service de Hull
Chantal Blais — adjointe administrative aux comités et commissions – Direction générale

Personnes invitées

Hava Raka — consultante principale — Espace stratégies
Nancy Guay — présidente – Espace stratégies
David Leclerc — chef de service — Bureau de coordination du centre-ville

Autres personnes présentes

Maude Chouinard-Boucher — cabinet du maire
Olivia Gnini — attachée politique – cabinet du conseiller désigné
Steven Boivin — conseiller municipal – District d'Aylmer (n° 1)

ABSENCES :

Michael-Anthony Clément — directeur Gatineau général, Institut Innovation
Steve Brabant — directeur général, Cégep de l'Outaouais
Cheikh Saad Bou Diouf — directeur de comptes d'entreprises — RBC
André Landry — président, ID Gatineau
Marc Carrière — préfet, MRC des Collines-de-l'Outaouais
Mélicha Bergeron — directrice générale — SADC Papineau-Colline

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue à toutes et tous. Il ouvre la séance à 12 h 30.

Il constate que le quorum n'est pas atteint.

Il mentionne que la séance publique est enregistrée pour visionnement sur le site Web de la Ville.

Bettyna Bélizaire se joint à la séance à 12 h 33.

Le président constate que le quorum est maintenant atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est adopté tel que présenté.

3. Dépôt du procès-verbal public de la Commission de développement économique tenue le 2 mai 2024

Afin de respecter les délais prescrits, le procès-verbal a été validé par courriel.

Le procès-verbal de la séance publique tenue le 2 mai 2024 est déposé.

4. Période de questions du public

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions.

5. Suivi des séances précédentes et mise à jour des dossiers

Les membres ont préalablement reçu le document *CDÉ — suivis des séances précédentes*.

Trois sujets sont inscrits à l'ordre du jour de la séance et ils pourront faire l'objet de présentations détaillées sur lesquelles les membres pourront échanger.

Le projet du Centre d'innovation de Gatineau avance très bien. Un état de situation sera fait à l'automne.

6. Diversification économique du centre-ville

Le document *Priorités d'action pour la diversification économique du centre-ville de Gatineau* a été envoyé aux membres avant la séance. Le but de la présentation est de les informer et de discuter des priorités d'action à court et moyen terme en matière de diversification économique du centre-ville.

En février 2024, l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) présente aux membres de la Table de concertation du centre-ville les principaux résultats d'une étude menée sur l'attractivité et la diversification économique du centre-ville. Six volets d'intervention sont identifiés, regroupant une soixantaine de pistes d'actions. Partant de celles-ci, un comité de travail reçoit le mandat de sélectionner et proposer les actions les plus porteuses à court, moyen et long terme.

Dix-huit actions sont priorisées et regroupées selon les thèmes suivants : entrepreneuriat (8) ; projets et équipements (5) ; accompagnement et promotion (5). Toutes les actions convergent vers les objectifs suivants : être meilleur à court terme et bonifier le soutien ; mettre les énergies sur des stratégies structurantes à moyen et long terme qui auront un effet « domino » ; améliorer les rôles et les responsabilités au sein de la Ville et faciliter la réalisation de projets ; compter sur la collaboration et l'engagement des partenaires.

Quelques actions priorisées sont mises en relief dont : la volonté de poursuivre un programme d'aide financière pour les entreprises du centre-ville en collaboration avec ID Gatineau (nouvelle mouture du programme de revitalisation pour les entreprises souhaitant s'implanter ou restaurer leurs lieux commerciaux (améliorations de façades ou locatives, etc.)) ; encourager et faciliter des projets d'occupation transitoire (« pop-up ») et utiliser ceux-ci comme projets pilotes pour d'autres secteurs de la Ville ; la création d'une Société de développement commercial (SDC) par l'organisme Vision centre-ville à laquelle la Ville collabore ; le projet du Centre d'innovation de Gatineau en cybersécurité ; la clarification du plan d'action global pour le centre-ville en réunissant en un seul document administratif tous les plans d'action liés au centre-ville ; le développement d'une image de marque, d'un argumentaire et d'un visuel

mettant en valeur les atouts du centre-ville dont des déclinaisons pourront être utilisées sur les artères commerciales des autres secteurs de la Ville ; maintenir le dialogue avec le gouvernement fédéral pour favoriser une prise en compte des besoins dans les projets réservés aux espaces bureaux ; poursuivre des actions concertées avec la ville d'Ottawa afin de trouver des solutions à des enjeux communs ou similaires ; stimuler l'attractivité du centre-ville en misant notamment sur le développement du tourisme et de l'événementiel.

En ce qui concerne les prochaines étapes, une évaluation des ressources humaines, financières et matérielles est en cours pour la mise en œuvre des actions. Certains éléments peuvent être pris en charge par les services actuels ; des porteurs doivent être identifiés pour les ressources manquantes. Le souhait est de déposer un cadre financier comprenant les indicateurs, les investissements requis et la gouvernance des projets au cours du processus budgétaire de l'année 2025.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- On demande de clarifier si toutes les actions étaient prévues, si certaines sont en cours en 2024 et lesquelles présentent davantage de défis pour leur mise en œuvre. On précise qu'il s'agit d'une présentation globale des actions prioritaires. Certaines actions sont effectivement en cours (SDC, occupation transitoire, etc.) et elles ne présentent pas d'enjeu de financement. D'autres actions nécessiteront des investissements (par exemple, la mise sur pied d'un fonds). Une évaluation est en cours quant aux sources potentielles de financement pour celles-ci. Des échéanciers devront être établis pour chacune des actions puisqu'elles ne sont pas toutes au même état d'avancement. Certaines devront faire l'objet d'une résolution du conseil municipal comme la reconduction du programme de revitalisation. La capacité de réaliser les actions a été prise en considération dans l'exercice de priorisation mené par le comité de travail.
- On demande ce qu'il en est de la question de la facilitation de l'occupation des locaux. L'approche est-elle uniquement économique ou propose-t-elle un changement quant à l'utilisation de certains endroits ? Compte tenu du taux d'inoccupation actuel, on indique que pour le moment, il s'agit d'une occupation des locaux vacants sans changement de vocation. Toutefois, si des occasions se présentaient, celles-ci pourraient être examinées. Le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) est également interpellé par cette problématique.
- Il est important de se demander s'il sera possible d'occuper les édifices de la même manière qu'auparavant. L'occupation résidentielle doit aller de pair avec l'occupation commerciale. Sinon, il sera très difficile pour beaucoup d'entreprises de s'établir au centre-ville. Cet élément devrait être documenté auprès des entreprises existantes. On prévoit une ressource dédiée à ce chantier afin de proposer des solutions aux besoins identifiés. D'autres éléments de réponses viendront au cours de la démarche de révision du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville.
- Il faut créer rapidement le dynamisme nécessaire pour empêcher un exode des entreprises déjà installées au centre-ville. Bien qu'il importe de favoriser la création de synergies de secteurs émergents, il est nécessaire de faire quelque chose pour ces entreprises. Par ailleurs, dans quelles mesures sont consultés les intervenants du projet du Musée régional qui souhaite s'installer au centre-ville ? On rappelle que le but de la démarche n'est pas de documenter les projets structurants. Il est indéniable que le Musée régional fait partie de ceux-ci tout comme le Centre des congrès ou le futur hôpital. Même si ces projets ne relèvent pas directement de la Ville, ils font partie des éléments de réflexion. Un continuum d'accompagnement personnalisé offert aux entreprises existantes au centre-ville fait également partie des actions planifiées. Un mécanisme de communication devra permettre d'annoncer les

modes d'accompagnement ainsi que de savoir à quel endroit s'adresser pour obtenir des services.

- Il faut distinguer l'appui aux entreprises pour revitaliser le centre-ville de l'appui aux entreprises pour servir le marché de Gatineau. Le succès des actions viendra avec l'engagement de la communauté. Il faut reconnaître que différents projets sont à différents stades de développement. Des dix-huit actions proposées, il est difficile de savoir ce qui est à court, moyen ou long terme et à quel moment en tant qu'entreprise, il sera possible de s'y positionner. Il serait important de faire part de l'échéancier à la communauté. On indique que l'aspect « communication » sera très important. La Ville doit être à l'avant-plan de ce qui se fait.
- La densification du centre-ville est directement liée à l'activité économique. À quel endroit s'insère une réflexion sur la densification du centre-ville ? Est-ce que le Comité consultatif en urbanisme (CCU) ou la Commission du développement du territoire et de l'habitation (CDTH) sont consultés ? On mentionne que la CDTH a été consultée. La démarche entourant la révision du PPU du centre-ville permettra des réflexions à ce sujet. Un accroissement de la présence étudiante au centre-ville est également visé. Des discussions ont eu lieu avec des établissements d'enseignement publics et privés. Tous ces éléments font partie du cadre de réflexion.
- La Ville a également un rôle à jouer en faveur du centre-ville ; elle doit penser à y implanter ses infrastructures centrales. Il faut développer le « réflexe centre-ville » au sein de la municipalité elle-même.
- Le plan d'action doit être synchronisé avec le plan d'urbanisme et vice versa.

7. Varia

Aucun sujet n'est inscrit au Varia.

8. Prochaine rencontre

La prochaine séance de la CDÉ est prévue le jeudi 10 octobre 2024.

9. Levée de la séance

Il est résolu que cette Commission lève la séance à 13 h 13.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
EDMOND LECLERC

Élaine Déry

SECRÉTAIRE
ÉLAINE DÉRY